

# Le Pingouin - Hors-série mobilisation du 10 novembre

31 octobre 2017

LIRE [VERSION PDF ICI](#) ou [EN LIGNE ICI](#)



## Editorial

Le projet de loi de Finances pour 2018, en cours de discussion, prévoit la suppression de 110 000 contrats aidés en plus des 150 000 touchés en 2017, et envisage la suppression totale des 210 000 restants en 2020. Cet **immense « plan social »** a été décidé par le gouvernement sans aucune concertation, dans une approche purement comptable du ministère des Finances. **Mais la loi de finances organise aussi la mise au pas des collectivités**, et singulièrement des communes, **l'accroissement conscient et méthodique des inégalités** et de l'insécurité sociale, **une profonde remise en cause de l'État social**.

**Dans l'immédiat, le Collectif des associations citoyennes a engagé le combat contre la suppression des emplois aidés.** Bien que ceux-ci ne soient qu'un pis-aller imposé par les restrictions budgétaires, leur suppression sans préavis est catastrophique pour des centaines de milliers de salarié.e.s privés d'emploi, pour les collectivités territoriales incapables d'assurer la continuité du service public, pour nos concitoyens bénéficiant des services ou activités dont la survie est en jeu. Une première mobilisation a fait reculer le gouvernement qui a accepté **une « sanctuarisation temporaire »** de certains contrats aidés, mais sans changer le montant global des crédits budgétaires. Cela signifie que **si les associations ne se battent pas les arbitrages se rendront en leur défaveur**, avec la disparition de bien d'autres actions cruciales pour la cohésion sociale, la culture, l'éducation populaire, la défense des droits, la transition écologique, etc.

Face à ces perspectives **l'indignation et la mobilisation vont crescendo**. De partout remonte la dénonciation des immenses dégâts provoqués par une décision inique, le mépris pour le travail des associations citoyennes sur le terrain, la nécessité d'un moratoire et d'une négociation sur l'avenir des associations, la mise en place d'emplois stables et correctement rémunérés. Beaucoup ont conscience que c'est le sens même de l'action associative qui est en jeu. Ce combat n'est pas spécifique aux associations, c'est celui de toute une société attachée à des valeurs de solidarité d'égalité, face à une régression sans précédent qui veut nous ramener au XIXe siècle.

## Comment agir chacun ?

### Continuer à signer et faire signer l'appel

L'appel à se mobiliser le 18 octobre (lancé le 6 octobre) pour dénoncer **« un immense plan social sur les emplois aidés »** incitait les citoyens et les associations à se mobiliser pour cette première étape. Cet appel a déjà recueilli 1 100 signatures de structures, réseaux associatifs et plus de 5 600 de citoyens et responsables associatifs, y compris de nombreux élus, des parlementaires, des universitaires. **Cet appel se poursuit pour appeler à une mobilisation dans la durée**, avec une **nouvelle journée noire le vendredi 10 novembre**. Déjà plusieurs territoires envisagent d'autres actions ultérieures.

**Pour dénoncer le plan social et inviter les associations à se mobiliser il est toujours important de signer et faire signer cet appel**, et de **nous envoyer vos témoignages** sur [contact@associations-citoyennes.net](mailto:contact@associations-citoyennes.net), que nous relayons largement ([voir l'appel en ligne](#))

# Comment agir ensemble ?

## Se regrouper, créer des collectifs

**Dans la situation actuelle, nul ne peut agir seul.** Il est essentiel que des convergences se construisent entre réseaux associatifs, avec les syndicats, les communes, les élus, certains parlementaires, certains médias.

**Des actions communes sont menées :** à Paris, Montreuil, Le Mans, Saint-Denis avec le syndicat ASSO, à Nantes et à Paris, avec des forces politiques, par exemple Chambéry Cap à gauche, avec des municipalités, etc.

**De multiples collectifs inter associatifs** se sont créés au cours des derniers jours sous différentes formes : collectif interassociatif en Corrèze, à Nantes, en Sud Creuse, série de collectifs dans le Finistère à Brest, Douarnenez, Morlaix, Centre Ouest Bretagne, Quimper, regroupés dans un collectif départemental, Vent d'Assos à Paris (collectif régional Ile de France qui s'inspire de Vent d'Assos Auvergne Rhône-Alpes, etc.), s'ajoutant aux Collectifs Locaux des Associations Citoyennes constitués auparavant.

**Des Nuits Debout ou Piques nique Debout.** Devant la basilique de Saint Denis, un « Pique-nique debout » a eu lieu le 18 octobre avec 80 participants, pour dénoncer la suppression des emplois aidés, rappeler l'utilité sociale des actions, évaluer les conséquences des mesures prises, voir comment résister et construire.

## Une nouvelle journée noire le 10 novembre

Les associations se sont déjà massivement mobilisées le 18 octobre ([voir ici les mobilisations](#)). Une deuxième journée noire s'organise pour le 10 novembre pour alerter sur l'avenir des associations ([voir plus de détails ici](#)). Cette journée s'organise autour des 4 revendications formulées par le CAC largement partagées et reprises par de nombreux associations et mouvements :

- **Un moratoire sur la suppression des contrats aidés en 2017-2018** pour les renouveler sur la base des critères de début 2017. Cette demande est formulée par de très nombreux acteurs.
- **Une étude d'impact** sérieuse et contradictoire de l'évolution des financements publics aux associations, de leurs effets sur la vie citoyenne et les territoires, sur les actions réalisées par les associations au service de l'intérêt général, les **coûts évités** et sur les conditions d'emploi dégradées des salarié.es associatifs.
- **La mise en place dès le budget 2018 de moyens budgétaires et des subventions nécessaires** pour permettre aux associations d'assurer les missions qu'elles remplissent au service de la société<sup>1</sup>. Cela ne saurait se réduire à de vagues recommandations aux collectivités, qui sont étranglées par ailleurs.
- **L'ouverture d'une négociation sur l'emploi associatif** afin que les associations puissent, pour agir au service de l'intérêt général, rémunérer correctement leurs salarié.e.s de façon stable à travers des CDI, tout en maintenant des dispositifs de retour à l'emploi et de formation, qui restent nécessaires pour les publics les plus en difficulté. Ce rôle de formation doit être reconnu et intégré dans le plan formation du gouvernement.

➤ **Informez-nous de vos mobilisations via [ce petit formulaire](#) afin de rendre visible, recenser, partager les différentes mobilisations en montrant l'impact national.**

**La suite de ce numéro spécial est consacrée à préciser les pistes de mobilisation possibles, en faisant circuler les idées et les exemples d'actions déjà réalisées.**

## Interpeller les responsables politiques

- Powerfoule, un dispositif automatisé facilitant l'interpellation des députés par email

**Vous pouvez multiplier les interpellations de votre député** et proposer aux associations et aux citoyens de lui écrire. Voir <http://www.powerfoule.org/emplois-aides> Powerfoule adresse **un message par email à votre député** dès lors que vous saisissez votre code postal et choisissez vos revendications.

<sup>1</sup> Le CAC estime à 800 millions d'euros supplémentaires le volume des crédits budgétaires nécessaires.

Vous pouvez aussi **envoyer de multiples tweets** au député, à son assistant parlementaire, au cabinet du maire, au SG de la préfecture, etc. sur les conséquences des mesures prises (suppressions d'activités, détresse des personnes et aidées, licenciements, etc.) <https://www.powerfoule.org/campaigns/emploi/emplois-aid%C3%A9s/merci>  
**C'est ainsi qu'à Paris un député LREM du 11ème a reçu des centaines de messages** signés par des habitants de sa circonscription à l'initiative de la Petite Rockette, durement touchée. Cela a été efficace et l'a fait changer de position.

### ▪ Interpellation et rencontre avec des élus du préfet, du sous-préfet

**A Tulle**, le collectif inter associatif de Corrèze a organisé un rassemblement, a rencontré le préfet et lui a remis le document du CAC avec un rappel des demandes. Il a demandé la mise en place d'un dialogue rapide pour l'avenir du territoire et a demandé à avoir des chiffres sur le nombre d'emplois supprimés et d'associations touchées en Corrèze (questionnements sans réponse).

**L'interpellation des élus (député, sénateur, maire) du préfet ou du sous-préfet** permet de rappeler le caractère inacceptable de la situation, les conséquences pour la population de la suppression de services, transmettre les revendications du CAC, demander des précisions sur le nombre d'emplois supprimés et la place des associations dans le dispositif de formation.

**Plusieurs formes d'action** sont possibles : envoi d'une lettre, demande de rencontre, pour présenter les positions des associations citoyennes.

## Organiser la mobilisation citoyenne

### ▪ Grève, débrayage ou fermeture des services associatifs

**Fermeture des services associatifs.** **A la Rochelle**, le centre socioculturel de Pertuis a fait grève le 13 octobre pour protester contre la suppression des emplois aidés. **A Aubervilliers**, un débrayage a été organisé pendant 2h pour « débattre de l'avenir de nos structures ». **A Nantes**, un mouvement de grève est prévu le 8 novembre.

**Grève symbolique**, où les salariés assurent un **service minimum** (la crèche Chapi-Chapo à Vic La Gardiole, Gard) ou bien où les membres des associations portent un brassard « en grève » et expliquent pourquoi ils protestent, tout en assurant les services. Pratique courante dans les hôpitaux où il est important d'assurer la continuité des soins.

### ▪ Manifestation, marche, occupation d'un lieu public, d'une cérémonie officielle

**La marche** peut avoir un caractère revendicatif, festif ou symbolique. Elle peut déboucher sur une **manifestation** devant la préfecture, le Conseil Départemental, un lieu symbolique, avec prises de parole, demande de réception par le préfet ou l'élu, comme **au Mans**.

**Les manifestants peuvent aussi s'inviter à une cérémonie officielle.** **A Nantes**, les associations se sont manifestées [en marge d'une réunion de la politique de la ville](#), flash mob symbolisant les disparitions d'emplois, échanges vifs et clash avec le sous-préfet.



### ▪ Interventions dans des associations

**Interventions dans les associations**, pour démultiplier la mobilisation, informer sur les mesures et débattre.



**Dans les 30 centres sociaux de Paris** des temps d'explication ont été organisés au début de chacune des activités lors de la journée du 18 octobre, pour informer les usagers du centre des mesures prises, de leur impact sur ses actions, et organiser un débat sur les conséquences de la suppression des emplois aidés et les réponses possibles.

Même chose ici ou au **CSC de Lyon Champvert**. ainsi qu'à **Saint-Etienne** où la mobilisation des centres sociaux de la Loire a largement rassemblée pour dire sa colère de la suppression de 250 emplois dans le département.

## Informers et associer les habitants

### ▪ Information des habitants ou des usagers

**Sur le marché de Gap**, un regroupement d'associations prévoit d'intervenir le 8 novembre, avec un **crieur public**, des **porteurs de parole**, distributions de tracts et **l'organisation de débats** improvisés.

**T'op Théâtre de Lille** a interprété à une vingtaine de reprises une courte scène de théâtre de l'opprimé lors de la manifestation nationale.

- Stand lors d'une manifestation ou sur un marché

**A Paris, lors de la manifestation de la fonction publique** du 10 octobre, un **stand fixe** a été installé par le « Collectif coûteux et inefficaces » (Ile de France) qui a été vu par tous les manifestants, avec flyer distribué aux manifestants, documents explicatifs, panneaux et banderoles.

- Associer les citoyens et les habitants

**A Metz, les salariés de la MJC des 4 Bornes** sont allés rencontrer les habitants du quartier pour les interroger sur ce qu'était pour eux la vie associative et ce qu'elle apportait.

Il est possible de **faire remplir des cahiers de doléances et de propositions** qui seront ensuite largement diffusées et portées aux autorités, de faire un **mur ou fil de témoignages où chacun peut s'exprimer** (expérience, indignation, analyse, propositions) avec animation sur place pour dialoguer.

## Action dans les médias et sur les réseaux sociaux

- Article ou tribune dans la presse locale

**Publications dans la presse locale d'un article**, prise de contact avec les journalistes pour qu'ils rendent compte des manifestations, fourniture d'un dossier d'appui, information sur les difficultés qui apparaissent. On trouvera sur le site de nombreux exemples d'articles dans la presse nationale, régionale, locale, [voir ici](#)

- Multiplier les interventions sur les réseaux sociaux

Il est possible de **multiplier les messages sur les comptes déjà constitués, notamment #contratsaidés** où on trouvera déjà de nombreuses informations

**Des petites vidéos d'acteurs concernés, d'habitants, etc.** peuvent être réalisées avec peu de moyens, qui sont diffusées ensuite sur les réseaux sociaux. Ça peut se faire simplement, sans montage, avec un téléphone.

- Mobiliser les radios associatives

Les radios associatives se sont massivement mobilisées dans le cadre de la dynamique actuelle. Elles sont organisées par fédérations régionales et peuvent efficacement relayer les messages des collectifs d'associations, interviewer des acteurs, faire connaître les témoignages. Pour connaître les radios associatives proches, il suffit de questionner la fédération de votre région dont les coordonnées figurent sur le site <http://www.cnra.fr/>

## Développer des actions symboliques

Le développement d'actions symboliques est essentiel pour sensibiliser la population, faire connaître l'action, la médiatiser.

- Journées noires des associations

Les journées noires des associations constituent un thème fort qui permet de faire comprendre qu'il y a danger de mort pour de nombreuses actions associatives. Ce thème a été décliné à travers différentes images et slogans, comme : « Aux emplois aidés la patrie reconnaissante » à Paris devant le Panthéon, avec procession et cercueil.



- Des marches funèbres



**A Epinal**, le Centre Léo Lagrange (M.J.C. et Centre Social) a choisi de ne pas faire grève un mercredi, mais a organisé un défilé sous forme de marche funèbre se terminant devant le Centre Léo Lagrange, où les participant.e.s se sont allongé.e.s comme mort.e.s, suivi d'un RDV à la Préfecture pour remettre au Préfet un appel cosigné avec les autres fédérations d'éducation populaire. Pour le défilé, tous étaient en noir avec banderoles, accessoires ou animations mortuaires.

**A Paris**, la manifestation commune avec les syndicats ASSO, CGT, FSU a rassemblé 300 personnes pour un cortège jusqu'au Panthéon, où un cercueil symbolique a été déposé avec gerbes de fleurs et la mention « aux emplois aidés la patrie reconnaissante », des interventions des différentes organisations et d'élus de Paris et de plusieurs communes.

## ▪ Des affiches recherchant les emplois disparus

A Brest, des affiches avec des visages sont apparues un peu partout sur les murs. « Il semblerait qu'il s'agisse de personnes ayant occupé un emploi aidé ». Des affiches qui dénonçaient les réductions massives de ces contrats, annoncées par le gouvernement. Le numéro de portable inscrit en bas de page était celui du député de la circonscription (en l'occurrence Richard Ferrand), qui a dû recevoir, malgré lui, quantité d'appels.

Ces affiches ont été placardées sur les murs, et portées par des pancartes lors des manifestations. Pour plus d'information sur cette action « Disparu ». Pour avoir plus information sur le protocole « brut », contacter Ronan LE FUR [lefurronan@gmail.com](mailto:lefurronan@gmail.com),



## Faire un don pour participer au coût de la mobilisation

Le développement de la campagne se traduit par des coûts supplémentaires importants, alors que le Collectif des Associations Citoyennes ne reçoit pas de subvention de fonctionnement de la part de l'État, bien qu'il soit agréé réseau national de jeunesse et éducation populaire.

**Faites un don. Nous avons besoin de votre soutien. Participer financièrement, c'est déjà contribuer à la mobilisation.**  
Vous pouvez faire un don [en cliquant ici](#), adhérer [à titre personnel](#) ou [au titre de votre organisation](#)

## Dossier et documents pour comprendre et agir

Vous trouverez ici les liens vers les principaux documents et outils pour comprendre et agir

### Un dossier pour la campagne

On trouvera sur le site du CAC un ensemble de documents :

- Le [premier communiqué](#) du 5 sept. – [2d communiqué](#) du 17 oct
- Un [dossier argumentaire](#) qui apporte des réponses aux arguments utilisés par le gouvernement pour justifier les emplois aidés
- [Pour un moratoire de la suppression des contrats aidés – Propositions à l'attention des décideurs](#)
- Le [texte actualisé de l'appel](#)
- Les [témoignages des signataires](#) de l'appel
- Un [recensement d'une partie des mobilisations](#) du mois d'octobre. [Voir ici plus d'informations](#)
- Des [exemples d'actions disparues](#) avec l'arrêt des contrats aidés

### Des outils

- Pour multiplier les [interpellations de votre député](#) Powerfoule adresse un email à votre député (modèle proposé) dès lors que vous saisissez votre code postal
- Des exemples mobilisation, de lettres et de communiqués, des photos pour illustrer vos documents sont [sur notre site ICI](#).
- [Un petit formulaire](#) à remplir pour rendre visible, recenser, partager les différentes mobilisations

## Des documents de base

- [Note DARES sur les emplois aidés](#) mars 2017. Note du service d'études du ministère de l'emploi sur lequel s'appuie le gouvernement pour se justifier.
- [INSEE note de conjoncture](#) mars 2017 sur l'emploi
- **Matthieu Hély, [menaces sur les services non marchands](#)**, septembre 2017
- Texte de la [circulaire du 6 septembre aux préfets](#)

## Des ressources pour comprendre

Ces documents résultent des réflexions de l'université d'été du CAC à Villeurbanne en juillet dernier. Ils ont été actualisés en fonction des événements récents.

- [L'évolution des politiques publiques](#) depuis 15 ans et ses conséquences.
- [Où en sont les relations avec les collectivités](#) ?
- [Des associations citoyennes, une alternative](#) à l'offensive néolibérale
- [Début des actes de l'université d'été 2017](#) – *Mise en perspective historique*



**Collectif des Associations Citoyennes**

[www.associations-citoyennes.net](http://www.associations-citoyennes.net) et [notre page facebook](#)